

Bulletin municipal n°34

Fontenailles

JUILLET— AOÛT 2018

Edito du maire

Chères Fontenailloises, chers Fontenaillois,

Pour Fontenailles, le mois de mai 2018, restera marqué dans l'histoire de notre église Saint Fiacre, qui a vu une partie de son plafond en bois s'effondrer.

Avant de commencer ce nouvel éditorial, permettez-moi de vous communiquer le courrier adressé aux habitants de la commune, **le 31 mai 1966**, il y a 52 ans, soit un peu plus d'un demi-siècle.

M A I R I E de F O N T E N A I L L E S
(Seine-&-Marne)

Fontenailles, le 31 Mai 1966

Madame, Monsieur,

Notre Eglise a besoin de réparations, sa toiture est en mauvais état; d'après les techniciens, une réparation sommaire est à rejeter, les points défectueux étant trop nombreux. Si l'on veut en assurer la sauvegarde, il n'y a d'autre solution valable que celle de remettre à neuf la couverture.

Il s'ensuit une dépense de l'ordre de 63.000 fr qui ne peut, bien entendu, être couverte seulement par le budget communal.

Nous avons donc fait appel au Ministère de l'Intérieur en vue de l'obtention d'une subvention au titre de réparations aux édifices culturels; mais pour que notre demande soit prise en considération, il est nécessaire de faire connaître aux Services chargés de l'étude de notre dossier l'ordre de grandeur de la participation des habitants.

C'est pour cela que nous venons vous solliciter, certains que vous comprendrez que l'effort que vous apporterez influencera favorablement les services de l'Etat dans l'attribution de la subvention.

Des personnes dûment accréditées passeront à votre domicile; veuillez leur réserver le meilleur accueil. Toute latitude est laissée aux personnes qui le désireraient d'adresser leur don à Monsieur le Maire de FONTENAILLES.

N'oubliez pas, pratiquants ou non, que ce bâtiment fait partie du patrimoine communal. Ce serait une faute impardonnable de ne pas l'entretenir. Nous en avons hérité de ceux qui nous ont précédés; nous devons le remettre en état de bonne conservation à ceux qui nous succéderont.

D'avance merci.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments cordialement dévoués.

Le Maire :

R. LECLERC

Aujourd'hui, que l'on soit athée ou croyant, qui n'est pas un jour rentré dans cette église ?

Que l'on soit athée ou croyant, il est une prière que chacun peut avoir fait en regardant le ciel,

« Toi qui vis dans les nus, si ton plafond s'effondre, épargne un peu le monde ».

A Fontenailles, cette prière nous a été accordée, le plafond de l'église s'est effondré sans faire de victimes.

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice
Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte :

06 08 05 01 47

Mairie.fontenailles@
wanadoo.fr

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et
agence postale

Lundi—mercredi—
vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—
samedi :

De 9h00 à 11h00

Permanence des élus

Samedi de 9h à 11h

Bibliothèque municipa-
le

Le jeudi de 9h à 10h45

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

Certains remercieront dieu, d'autres la providence.

Qu'importe, nous tous, qui un jour sommes rentrés dans cette église pour une messe, un baptême, une communion, un mariage, un enterrement ou bien pour une simple visite de cet édifice, considérons nous comme des survivants, cela n'a pas de prix.

Par contre, si nous voulons un jour pouvoir à nouveau franchir la porte de notre église cela a un coût.

C'est pourquoi dès le lendemain du sinistre j'ai sollicité le département qui a débloqué une aide d'urgence de 30 000€. Malheureusement, cela ne suffira pas pour mettre en place les mesures conservatoires préconisées par un architecte du patrimoine, soit au minimum 120 000€. Pour une rénovation complète, il faudrait compter au minimum 860 000€.

En 1966, un peu plus de 27% de fontenailais avaient répondu à l'appel du Maire. Fin juin, il y a un peu plus de 3% de donateurs. La somme versée avoisine 3 000€. Je me réjouis de ce premier élan pour la conservation de notre église.

Aujourd'hui, il vous est donné l'occasion d'exprimer tout votre attachement à notre patrimoine, à notre village, en participant même symboliquement à la collecte de don. Ceci sera, pour moi, Maire de Fontenailles vous représentant, un bras de levier me permettant d'aller à la recherche de subventions.

D'autre part, sachez que l'église est assurée. Néanmoins les experts se sont prononcés et les assurances refusent de couvrir les dégâts.

Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de ce dossier important au regard de l'histoire de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, votre Maire, Ghislaine HARSCOËT.

ETAT CIVIL

Naissance

Imane GOUIHYA est née le 30 juin

L'agence postale sera fermée du 9 au 23 juillet.

AGENDA

1er 2 septembre : **Fête communale**

16 septembre : **Journée du Patrimoine—Rallye Patrimoine**

3 et 4 novembre : **Bourse aux jouets organisée par Familles Rurales**

Pour la fête communale, la distribution des brioches aux plus de 70 ans s'effectuera le samedi 1^{er} septembre à partir de 16h00.

Résumé du compte rendu du conseil municipal du 18 juin

Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet.

1. Délibération concernant **le règlement du columbarium et du jardin des souvenirs**. Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal, et pourront être révisés chaque année.
2. Délibération concernant **la mise en place des travailleurs d'intérêt général**. Ce seront des travaux d'entretien des espaces de tout type (espaces verts, places, etc.), travaux d'entretien des bâtiments communaux intérieur et extérieur.
3. Délibération pour **la nomination d'un nouveau délégué au SMIVOM**. Suite à la démission de Mme Martine Dejeu, Mme Laurence Duquenne est nommée déléguée titulaire.

Pour information :

La dette actuelle de l'URSSAF dû par le SMIVOM est de : 285 801.59 € = 187 242.50 € cotisations + 98 559.09 € pénalités et majorations.

En 2017, la dette était de 227 579.50€. Un plan d'apurement de l'URSSAF a été proposé sous forme de 25 échéances de 9 103.18 € mais il a été refusé. Entre 2017 et 2018, la dette a augmentée de 58 222.09 €.

Madame DEJEU précise que la dette remonte à 2011, a été constatée en juin 2017 avec des rendez-vous réguliers avec l'URSSAF. Les échanges avec la Trésorerie et l'URSSAF ainsi que des courriers ont permis de régler la totalité des charges salariales ; d'envisager l'étalement sur deux ans des charges patronales 2015-2016 (de l'ordre de 95 000 €). Il est à noter une prescription de 2011 à 2014. En ce qui concerne les pénalités et majorations, la demande de remise gracieuse s'effectue à la fin des règlements.

Propos de Monsieur MAURIER :

« Un plan d'apurement de 25 échéances pour un redû de 227 579.50 € avait été proposé par l'URSSAF et rejeté par la Présidente du SMI-VOM.

Suite à la non acceptation du plan d'apurement, un nouvel arrêté du 18/05/2018 a été établi par l'URSSAF : la dette s'élève donc à 285 801.59 € soit un surplus de 58 222 €.

La conséquence de tout cela sera une augmentation par les habitants du tarif des tickets d'entrée à la piscine et une augmentation de 6.9% pour les cotisations communales ».

Afin d'épurer la dette, les tickets de piscine seront augmentés. Les tarifs restent inférieurs à ceux de la Piscine de Nangis.

Afin d'épurer la dette, les tickets de piscine seront augmentés : Adultes : 3.80 € au lieu de 3.50 € ; Enfants de 3 à 4 ans : 1.40 € au lieu de 1.20 € ; Enfants de 5 à 15 ans : 2.40 € au lieu de 2 €

Le ticket acheté aux associations sera aussi augmenté. Le paiement en carte bleue va être mis en place.

L'augmentation des cotisations pour Fontenailles passera de 6.9% au lieu de 4%.

4. Délibération concernant **le choix de l'entreprise pour les travaux de voirie** : les travaux de voirie seront confiés à l'entreprise **COLAS**.
5. Délibération pour effectuer **des demandes de subventions** concernant les travaux conservatoires de l'église et de faire une demande anticipée des travaux.
6. Délibération autorisant la signature d'une convention avec le département pour **les travaux du carrefour RD 408 et la rue des Charmilles**.
7. Délibération autorisant **l'installation d'une antenne relais** pour la téléphonie mobile. Cette antenne sera située au fond du parc de la mairie.

Informations diverses :

Installation de jeux pour les 3 à 7 ans sur le stade : Le département a retenu notre dossier et a donné son accord pour la commande et la pose de jeux. La commune recevra également les aides suivantes: Vermillon : 1000 € ; La Sté SAUR : 500 € ; Le fond de concours de la CCBN : 2000 € et Total se propose d'offrir les balançoires.

Effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 : Le regroupement pédagogique comptera 305 élèves pour 13 classes.

Fontenailles : 5 classes de maternelle : 116 élèves

Petite section	Petite Section Moyenne Section	Moyenne Section Grande section	Grande Section	CP
24 élèves	9PS/16MS=25	24	24	20

La Chapelle Rablais : 4 classes élémentaires : 95 élèves

CE1/CE2	CE1/CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
23 élèves	24	24	24

Saint Ouen en Brie : 4 classes élémentaires : 94 élèves

Changement des points lumineux : Les points lumineux à changer ont été marqués d'un point rouge lors de la visite de repérage le jeudi 7 juin. Les travaux seront réalisés à l'automne.

Traitement des pour lutter contre les chenilles processionnaires du chênes : Il a été effectué le 28 mai sur la parcelle du bois communal. Les traitements utilisés sont le Scutello DF et l'Helioso].

Coupe des arbres de la RD408 et sur la RD67 : Il s'agit d'une coupe effectuée pour le compte de propriétaires privés à la demande du Département. Le bois est racheté par la société qui a coupé les arbres.

La construction de la station d'épuration suit son cours,

la partie génie civil sera terminée pour fin juillet 2018. Les différents essais de conformité sont réalisés au fur et à mesure de l'avancement du chantier. les terrassements autour des ouvrages se poursuivent en fonction de la météo. Une première mise en service de la nouvelle station devrait avoir lieu à la rentrée de septembre.



Le bassin d'aération



Le bassin d'orage et d'aération



Le clarificateur

Les réfections de voiries et les créations de trottoirs annoncés lors des vœux de la municipalité vont se concrétiser. Le département et la région ont validé le dossier de notre commune qui a donc obtenu les subventions annoncées. Les travaux débuteront à partir du 30 juillet. Après une interruption au 15 août, ils reprendront en septembre. Sont concernées le haut de la rue du Commandant Chesnot, la rue de Grignon permettant l'accès au lotissement de "l'orée du bois", rue de l'Orme, la route du Bezard. L'entreprise Colas qui a été retenue communiquera avec les administrés.

La réfection de la toiture du hangar de la mairie est programmée à partir de mi-juillet.

Suivront les travaux de **mise aux normes de l'accès à la mairie et à la salle des associations** pour les personnes à mobilité réduite.

En ce qui concerne **la pose de jeux pour les enfants** de 3 à 7 ans sur le stade, le département venant seulement de nous notifier l'accord de subvention d'un montant de 8 294€, le délai de commande des jeux impose une installation mi-septembre. Je vous rappelle que si un devis est signé avant l'accord d'une subvention, la commune ne peut plus en bénéficier. Une règle très rigoureuse s'impose.

Des sacs pour le ramassage **des déjections canines** sont disponibles en mairie pour les propriétaires de chien.

Participation citoyenne : La réunion a regroupé 60 personnes. 20 référents se sont proposés. Nous sommes toujours dans l'attente d'une proposition de date de la gendarmerie pour réunir les référents.

L'accueil des nouveaux habitants

Chaque année, Madame Le Maire et ses adjoints accueillent les nouveaux arrivants.

C'est l'occasion pour les élus d'accueillir et de présenter notre commune.



Des nouvelles de Kahina

Le samedi 9 juin, Kahina a remporté le meeting de Montereau sur 1000 mètres.

Cet été, Kahina partira en stade à Los Angeles pour 15 jours.

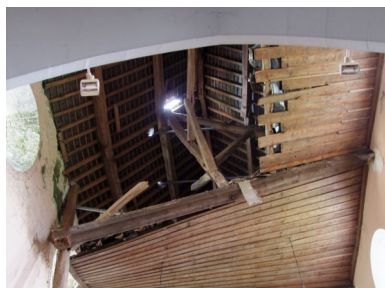


L'église Saint Fiacre de Fontenailles a fait l'objet de plusieurs travaux. En 1860 la réfection de la nef, en 1966 la réparation la toiture. L'entretien de l'église a fait aussi partie des objectifs des élus. Nous sommes intervenus notamment pour le nettoyage des gouttières...

Malgré ces attentions, une poutre (entrait) a cédé suite aux multiples infiltrations du mur côté nord (côté presbytère). la rupture de celle-ci a entraîné une ferme, faisant s'effondrer une partie du plafond de la première travée (côté entrée) puis la deuxième travée s'est affaissée.

Nous avons diligenté diverses instances régionales, départementales ainsi que des architectes et artisans charpentiers spécialisés dans ce type d'ouvrage, afin d'établir les premières mesures conservatoires pour sécuriser le bâtiment.

Charles Nicolai



Message de l'office national des forêts

Face à la prolifération saisonnière importante de chenilles processionnaires, **l'office national des forêts fermera, du 18 juin au 31 juillet 2018, les aires d'accueil des 8 Routes et du Pavé de Bou-lains.**

Cette fermeture vise à **prévenir tout risque sanitaire lié aux chenilles.**

L'accès au public et les manifestations sportives seront aussi interdits sur ces sites.



Les activités du Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 7 avril, les jeunes étaient présents pour monter et peindre la boîte à livres.

Elle est installée dans la cour de la mairie.

Un grand merci à M. Puzenas pour son aide et ses conseils.

Le 1er mai, ils étaient présents lors de la brocante organisée sur le stade afin de vendre des gâteaux pour financer leurs sorties.

Profitant du beau temps, les jeunes du CMJ ont commencé la rénovation de la balustrade du pont située rue du Commandant Chesnot.



73ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Il nous appartient d'entretenir le flambeau du 8 mai et de le donner à notre tour aux futures générations pour que se cultive encore et toujours l'idée que la liberté et la paix sont des valeurs fragiles toujours susceptibles d'être remises en cause par la folie des hommes. Et c'est avec une très grande fierté que nous voyons nos enfants, nos petits enfants ...présents autour de nous pour ne pas oublier.



Remise des médailles du travail

La commémoration a été suivie par le verre de l'amitié et la remise des médailles du travail pour Mesdames Nathalie Moreau, Sandra Poulet et Monsieur Gilles Lefebvre.



Fête des voisins

Malgré le temps incertain la fête des voisins a été maintenue à la date officielle du 25 mai 2018 pour les habitants de l'avenue R. Leclerc et de la rue de Grignon auxquels s'étaient associés quelques habitants de la rue des Charmilles.

Merci à la Municipalité et à Madame Harscoët pour le prêt de chaises et tables qui a permis de débiter les festivités dans de bonnes conditions et sous un soleil radieux.

Une trentaine de personnes étaient présentes pour partager ce moment de convivialité

Malheureusement comme l'année précédente le temps s'est gâté en fin repas : orage et pluie diluvienne obligeant tous les participants à se réfugier.

Merci à M. et Mme Bourge, qui ont eu la gentillesse de nous accueillir permettant ainsi de poursuivre la fête dans une ambiance chaleureuse. Marc Becker



Fête de la musique— Feu de la Saint Jean



Samedi 16 juin



Samedi 16 juin

L'animation a été réalisée par Alexandre autour du thème de Star Wars. La troupe des stars Troopers a notamment animé la soirée avec des initiations au sabre laser et à l'archerie.

La soirée s'est poursuivie avec l'animation musicale et le karaoké de Valérie.

En fin de soirée, Gérard Trapier, ancien cantonnier de la commune a allumé le traditionnel feu de la Saint Jean.





La 3^{ème} Dictée SOLIDAIRE organisée par Le Lien de Fontenailles a eu lieu le samedi 7 avril 2017 : le principe : pour participer apporter une denrée non périssable ou un produit d'hygiène qui sera remis au CCAS de Fontenailles.

Le thème de la dictée : les éléphants

Les 16 participants ont été très attentifs et studieux, quelques fautes par ci et par là mais l'idée a plu : être solidaire avec les plus démunis et, aussi, contrôler son savoir. Un seul enfant a participé

et a été récompensé par un lot qu'il a choisi parmi tous ceux donnés gracieusement par le Département 77.

Les participants ont été mis en situation, écrire ses nom et prénom dans un cadre qui a été fermé.

Les copies ont été corrigées en autocorrection : distribuées au hasard à d'autres participants qui ont contrôlé au vu du diaporama.

Un diplôme a été remis aux premiers et chacun a pu choisir un cadeau offert gracieusement par le Conseil Départemental de la Seine et Marne.

1^{er} MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 30 juin, Le Lien de Fontenailles organisait son 1^{er} Marché artisanal de 14h à 23h sur le stade. Nous avons le plaisir d'accueillir le refuge de St Hillier. La tombola a permis de reverser 1000€ au refuge. Une adoption d'un chien a pu se concrétiser sur le week-end.

Je tiens à remercier tous les artisans, exposants, associations (La randonnée, CIE Chiens guide d'aveugle), le refuge de St Hillier, les groupes de musique, musiquafon et tous les bénévoles qui

ont participé à cette manifestation sous un soleil de plomb. Merci aux différents partenaires publicitaires et différentes communes pour le prêt de matériel (Fontenailles, La Chapelle Gauthier, Nangislude et le comité des Fêtes de St Germain sur Morin).

Je terminerai par un grand merci à Christophe qui a confectionné 2 paëllas pour environ 180 personnes et à Valdine Tirabi pour sa très grande implication dans l'organisation de cette journée.



Démonstration du CIE de Vaux le Pénil



Artisan



Asso La Randonnée : tour de poney

Familles rurales,

Ces dernières semaines, l'association Familles Rurales a proposé un certain nombre d'activités aux Fontenaillois, la brocante du 1er mai et des sorties à Beauval, Astérix, Deauville et à Troyes.

La Gymnastique volontaire

A partir de septembre, les cours de Gym douce auront lieu le lundi de 10h20 à 11h20.

Lundi et jeudi de 19h à 20 h : renforcement musculaire

Contact : Mme Valérie Jourdan : alyjerem@gmail.com



Livraison – installation Offerte

Service Après Vente TOUTES MARQUES ELECTROMENAGER
Réparation et Pose d' ANTENNES
Toute une équipe de Professionnels à votre service

IMAGE - SON - MULTIMEDIA

ATV JOUAN
ZAC DES ROCHES – NANGIS
01 64 08 09 81 www.gitem.fr

Ets QUINOT

EQUIPEMENTS

Systèmes de nettoyage
Parcs et Jardins
Voileries

Tél. : 01 64 08 02 64
Fax : 01 64 08 34 93
etsquinot@neirim.net

54, rue de la Libération
77370 Nangis

Ensemble en scène à l'école de La Chapelle-Rablais

Le vendredi 8 juin 2018 les élèves de l'école élémentaire de La Chapelle-Rablais ont joué *La part du colibri*, une pièce de théâtre originale écrite par Néna Tango, auteure et metteuse en scène.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, nous avons voulu que chaque enfant fréquentant l'école puisse avoir un rôle à jouer dans cette adaptation des Philofables pour la Terre de Michel Piquemal. Nous voulions que chacun d'entre eux ait la chance de vivre toutes les étapes de la création artistique.

Les élèves ont travaillé neuf mois avec leurs enseignants, chaque semaine, pour se préparer à tenir leur rôle lors de trois représentations données à la salle des fêtes de Grandpuits, transformée pour l'occasion en théâtre, grâce Jean-Luc Dufour, directeur technique.

De nombreux partenaires ont apporté leur concours pour que cette aventure puisse aboutir ; nous les en remercions sincèrement. Nous remercions également les parents qui ont su être présents à nos côtés pour que les représentations du vendredi soir soient un succès.

Nous félicitons les enfants d'avoir travaillé avec sérieux et implication. Ils ont tous participé, à la mesure de leurs moyens, pour que ce spectacle permette de véhiculer un message important, un message de responsabilité partagée, un message porteur de valeurs.

Je tiens finalement à remercier sincèrement mes collègues qui ont travaillé en s'engageant sans compter. Je salue leur professionnalisme et leur éthique.

Chacun aura fait sa part ! Bravo ! Baptiste Kokinopoulos Directeur de l'école élémentaire de La Chapelle-Rablais



Mai et Juin à Fontenailles

Trois sorties pour ponctuer la fin de l'année scolaire.

Le vendredi 25 mai : sortie culturelle et sportive à barbizon. Un double enjeu pour les élèves de GS qui rencontrent d'autres élèves.

Un parcours rallye proche de la forêt qui sensibilise les enfants à la notion d'œuvres d'art. A voir sur le chemin des reproductions de tableaux réalisés en mosaïques (millet) et bien d'autres indices visuels qu'il va falloir saisir et retrouver sur un plan !!!! en d'autres termes passer de la 2d à la 3d.

Le mardi 12 juin : sortie sportive, athlétisme, entre élèves de maternelle. Voilà une rencontre bien appréciée des élèves permettant de mobiliser et confronter leurs capacités physiques

Enfin, le mardi 3 juillet, les élèves de grande section de Madame Lavaux et les petits et moyens de madame Mentec sont allés effectuer une visite d'une caserne de pompiers.
A Lavaux



FÊTE COMMUNALE

Le samedi 1er et dimanche 2 septembre

Rallye du Patrimoine

Le dimanche 16 septembre

Découvrir Fontenailles en 120 mn

organisé par la commune et les associations Familles Rurales et Le Lien de Fontenailles.

RDV 13h30 sur l'esplanade de l'école maternelle.